ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Pollution et nuisances : Essonne

Question écrite n° 2039

Texte de la question

Mme Huguette Bouchardeau appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement, sur les travaux relatifs a la construction d'un emissaire de rejet d'eaux usees en Seine a partir du poste de Crosne. Sachant qu'une etude realisee par l'agence financiere du bassin Seine-Normandie, intitulee « Influence du lieu de rejet des effluents du collecteur Orge sur la qualite de la Seine », prevoit un risque notable de mortalite piscicole a cause du deficit en oxygene de la Seine pendant la saison estivale, et qu'en periode automnale le rejet est susceptible d'entrainer une degradation de la qualite de l'eau dans Paris, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin d'eviter une trop forte mortalite piscicole dans le fleuve.

Texte de la réponse

Reponse. - L'emissaire de rejet d'eaux usees est le collecteur de secours du poste de relevement de Crosne. Ce poste releve les eaux usees du nord de l'Essonne (vallee de l'Orge et de l'Yerres) pour les acheminer a Valenton ou elles sont epurees. En cas d'interruption du pompage ou d'insuffisance, il n'y a actuellement aucun autre exutoire que la riviere Yerres, tres vulnerable, qui coule a proximite. Les syndicats d'assainissement concernes se sont associes pour realiser ce collecteur de secours jusqu'a la Seine. Les degats evoques ne seraient pas provoques par ce rejet, mais par l'ensemble des eaux non traitees, rejetees a Alfortville, ouvrage de restitution en Seine des eaux epurees par la station de Valenton dans le cas ou cette station serait hors service. L'etude mentionnee n'envisage que la situation dans laquelle la Seine serait vulnerable a un tel rejet : debit inferieur a 100 metres cubes par seconde et temperature de l'eau superieure a 22 oC. Certains rejets importants par temps de pluie pourraient approcher cette situation critique. Le futur collecteur d'evacuation du poste de Crosne permettra precisement de minimiser l'impact dans la traversee de Paris. Il semble donc qu'en l'occurrence, il y ait un malentendu, l'ouvrage en cause ayant pour objet d'accroitre la securite et la souplesse d'exploitation et non de creer un rejet polluant supplementaire.

Données clés

Auteur : Mme Bouchardeau Huguette
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2039
Rubrique : Eau
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2438